



ASSEMBLÉE CITOYENNE **CAROLO**

QUELS PROJETS POUR
UN CENTRE-VILLE ATTRACTIF ?



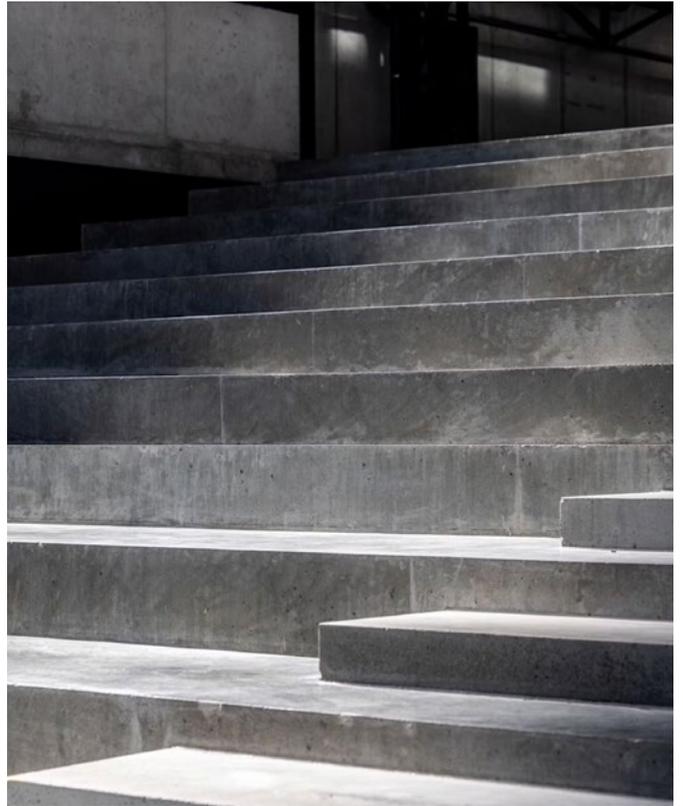
MAISON
DE LA PARTICIPATION
ET DES ASSOCIATIONS

1 POURQUOI UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE CAROLO ?

On associe encore trop Charleroi à la « désindustrialisation » et à la « pauvreté ». Plus grande ville de Wallonie, elle a pourtant un riche passé dont nous devons rester fièr·e·s: longtemps prospère, elle fut une puissance industrielle mondiale. Dans la seconde moitié du XX siècle, comme bien d'autres régions européennes de tradition industrielle, Charleroi a vu se multiplier les fermetures de charbonnages et de grandes sidérurgies, les friches, les départs de la bourgeoisie vers les banlieues, la baisse de population au centre-ville, ainsi que la hausse du chômage et de la pauvreté.

Cette image n'est plus d'actualité. Depuis une dizaine d'années, une nouvelle génération d'élu·e·s et d'acteurs économiques, culturels et associatifs porte une autre vision. Outre les grands projets de rénovation urbaine récents et futurs, les mesures prises par les élu·e·s doivent viser à améliorer le quotidien des carolos et à attirer de nouveaux habitant·e·s en offrant un cadre de vie de qualité, durable et inclusif. Les usages de la ville doivent être questionnés et il est important de laisser la parole à celles et ceux qui habitent et fréquentent le centre-ville de Charleroi. Une assemblée citoyenne permettra à la ville de Charleroi de sortir définitivement du fatalisme et de se projeter dans un avenir attractif et ambitieux à la hauteur des enjeux démocratiques, urbains et écologiques.

Cette assemblée citoyenne carolo se concentrera sur l'émergence de projets concrets pour l'attractivité du centre-ville de Charleroi (Intraring). Ces projets pourront être de différente nature : cadre de vie (aménagement des places, verdurisation, aires de jeux...), mobilité, sécurité, propreté...



Ce processus sera innovant à de nombreux égards. Premièrement, Charleroi est la première grande ville de Belgique à étudier l'attractivité de son centre-ville avec ses citoyen·ne·s. Deuxièmement, des citoyen·ne·s non-résidents mais ayant un lien fort avec Charleroi (travail, commerce, études..) feront partie de l'assemblée et pourront partager leur expérience du centre-ville. Finalement, certains groupes seront également invités à témoigner de leur vécu du centre-ville auprès de l'assemblée : des représentant·e·s des commerçant·e·s du centre-ville, des jeunes de moins de 18 ans, des étudiant·e·s du campus, des représentant·e·s des comités de quartier et des conseils de participation.

Finalement, cette assemblée citoyenne s'inscrit dans la continuité du développement de la participation citoyenne à Charleroi à travers la MPA (Maison de la Participation et des Associations), qui présente plus de vingt années d'expertise en accompagnement de projet. Qu'il s'agisse de participation citoyenne mais également de soutien à la création d'associations, il apparaît comme une évidence que la MPA soit un des acteurs de cette assemblée citoyenne. Citons notamment les maîtrises d'usage pour la transformation des places publiques et la consultation citoyenne.

2 QUELLE EST LA QUESTION DE RECHERCHE ?

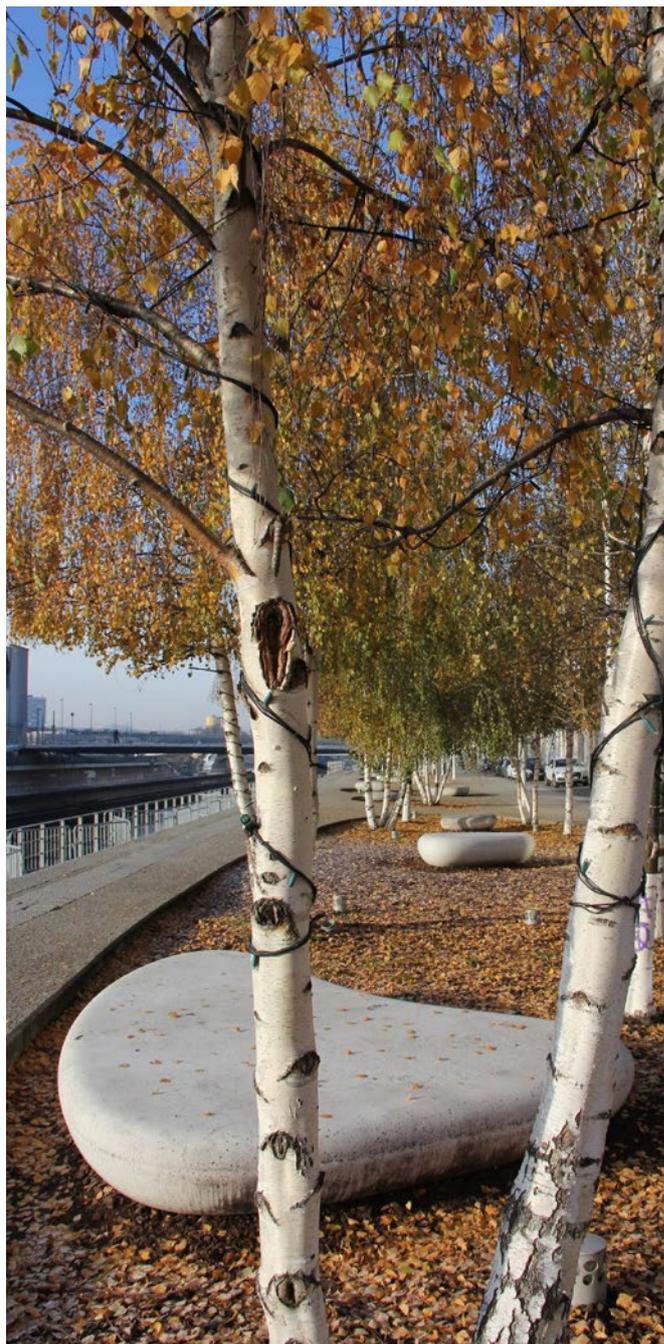
Pour atteindre notre ambition, la question de recherche est la suivante :

« Comment rendre notre centre-ville plus attractif et agréable à vivre ? »

Quels projets pour améliorer l'attractivité du centre-ville tout en prenant en compte les objectifs d'inclusion et de durabilité ?

La prise en compte des objectifs de développement durable, et plus spécifiquement les enjeux liés à l'environnement, au climat, au développement d'une ville inclusive (justice sociale, genre), sont indispensables pour se projeter dans une vision incluant des tendances globales qui peuvent influencer significativement la vie locale et l'attractivité de la ville (ex : pollution, canicules...).

Bien que la question de recherche soit vaste, un cadrage et un processus bien réfléchis lors de



l'assemblée permettent d'aboutir in fine à des actions concrètes sur le territoire. Par exemple, en expliquant clairement ce qui ressort de l'échelon communal et ce qui ressort d'autres échelons de pouvoir ou en montrant ce qui fonctionne ou non dans d'autres villes. Finalement, une question en apparence plus vaste permet également de dézoomer et de comprendre des tendances globales grâce à des expert.e-s et élus invité.e-s (exemple : enjeux de mobilité, enjeux climatiques...) avant de se plonger dans l'élaboration de propositions concrètes. L'objectif final de l'assemblée citoyenne est bien de dépasser le stade des constats et de faire émerger des idées et des projets concrets.

3 QUI PARTICIPERA ET COMMENT SE DÉROULE LA SÉLECTION ?

L'assemblée citoyenne carolo sera composée de:

> **51 citoyen-ne-s carolos** tiré-e-s au sort et âgés de 18 ans ou plus (10 par district, 11 pour le district centre) et selon d'autres critères (voir ci-dessous). Ce dispositif permettra de comprendre comment les habitant-e-s de chaque district vivent le centre-ville et quels projets sont nécessaires pour le rendre plus attractif (lien avec le bien-être et l'attractivité) et plus accessible (lien avec la mobilité entre le centre-ville et les districts).

> **24 personnes issues de Charleroi Métropole**. Ce groupe sera composé d'habitant-e-s de communes limitrophes et d'habitant-e-s d'autres communes de Charleroi Métropole. Le recrutement de ces citoyen-ne-s se fera via le tissu associatif des autres communes auxquels les mêmes filtres de représentativité seront appliqués en ajoutant l'existence d'un lien fort avec le centre de Charleroi (travail, étude, commerce...).

> Afin de prendre également en compte l'avis **d'autres groupes cibles**, ceux-ci seront invités lors d'une session dédiée à présenter leur vision de Charleroi aux participant-e-s lors de l'assemblée : des jeunes de moins de 18 ans, des étudiant-e-s, des habitant-e-s faisant déjà partie de groupements locaux (Conseils de participation, comités de quartier...), des représentant-e-s des commerçants du centre-ville...

> Finalement, comme lors des élections, les partis politiques pourront désigner un **observateur** ou une **observatrice** afin de participer aux journées. Leur participation sera conditionnée au respect d'une charte pour éviter toute influence sur le processus et les participant-e-s.



Tirage au sort et courrier

Pour sélectionner les 51 carolos représentatifs de la réalité socio-démographique du territoire, 10.000 courriers seront envoyés à des habitant-e-s tiré-e-s au sort. Parmi les répondant-e-s, une nouvelle sélection sera opérée sur base de critères comme: le genre, l'âge, le code postal, la nationalité, le niveau d'éducation, l'occupation professionnelle, les moyens de locomotion utilisés...

La sélection finale des participant-e-s et d'un groupe de réservistes devra respecter les données statistiques disponibles. Des courriers seront éventuellement renvoyés si les profils des répondant-e-s ne permettent pas d'assurer la représentativité de la population du premier coup.

Une fois la sélection réalisée, l'organisation des journées sera affinée avec les participant-e-s pour répondre à l'ensemble des besoins (moyen de locomotion, régime alimentaire, garde d'enfants, accès PMR...).



4 À QUOI S'ENGAGE LA VILLE DE CHARLEROI ?

Pour assurer le succès du dispositif, la Ville de Charleroi s'engage à :

- > Assurer la qualité du processus via la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité d'accompagnement composés d'expert-e-s externes (voir point 6) et via la sélection d'un opérateur externe pour copiloter le projet avec la MPA.
- > Assurer une parfaite information en amont du projet : organisation de séances d'informations, de permanences téléphoniques...
- > Assurer une logistique efficace pour lever les freins à la participation :
 - Un défraiement pour la participation (100€ pour l'ensemble).
 - Une série de services offerts: garderie, parking, catering sur l'ensemble de la journée (déjeuner et dîner) et un accompagnement spécifique si nécessaire (ex: accès PMR).
- > Sur la base d'un rapport intermédiaire, émettre un avis sur la faisabilité technique et économique des propositions citoyennes.
- > Réceptionner le rapport final et mettre en place un groupe de travail interne pour le suivi de la mise en place des recommandations. Celui-ci interagira avec les citoyens selon une fréquence à définir.

5 CALENDRIER ET ORGANISATION DES JOURNÉES

DATE	CONTENU	LIEU
06/11/2025	Soirée de présentation à l'hôtel de ville Explication du processus, rencontres	Hôtel de Ville
23/11/2025	Journée #1 - Se rencontrer, se donner un cadre, découvrir le thème Ateliers animés par le prestataire et la MPA avec des expert·e·s externes	Eden
14/12/2025	Journée #2 - Se renseigner, explorer, proposer Ateliers animés par le prestataire et la MPA	Eden
18/01/2026	Journée #3 - Se renseigner, proposer, structurer Ateliers/délibération animés par le prestataire et la MPA	Eden
01/02/2026	Journée #4 - Synthétiser, voter Délibérations animées par le prestataire et la MPA	Eden
02/03/2026	Retour de l'administration sur la faisabilité technique et économique des propositions	Hôtel de Ville
12/04/2026	Journée #5 - Amender, voter Délibérations animées par le prestataire et la MPA Soirée de clôture	Eden Hôtel de Ville
07/2026	Mise en place d'un groupe de travail interne à la ville pour la mise en place et le suivi des propositions	Hôtel de Ville

Les journées de travail suivront le schéma suivant :
8h30 accueil / animation 9h-12h / lunch 12h-13h / animation 13h-16h

6 COMITÉ DE PILOTAGE ET COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Le comité de pilotage est composé du cabinet du bourgmestre, du cabinet de l'échevine de la Participation et de la MPA (mpacharleroi.be).

Le comité d'accompagnement est composé du comité de pilotage auquel on ajoute le G1000 (g1000.org), le SPW Élections et Participation, le prestataire sélectionné pour l'animation ainsi qu'un ou plusieurs académiques spécialisés dans les dispositifs de Participation Citoyenne afin d'assurer un suivi scientifique du processus.

7 COMMUNICATION

Tout au long du processus, divers moyens de communication seront utilisés : le site web de la ville, le site web de la MPA, la presse, le Charleroi Magazine, la réalisation d'un vlog...

8 PLUS D'INFORMATIONS

Maison de la Participation & des Associations
Route de Mons, 80
6030 Marchienne-au-Pont

Personnes de contact :

Donovan Destael : donovan@mpacharleroi.be
Salomé Hardy : salome@mpacharleroi.be

Téléphone :

+32(0)71/53 91 53